

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juin 2021

---

BIOÉTHIQUE - (N° 3833)

Rejeté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 1494

présenté par

M. Bazin

à l'amendement n° 1030 de M. Touraine

-----

### ARTICLE PREMIER

Supprimer le seizième alinéa.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet alinéa qui n'était pas dans le texte initial créé de facto un droit à l'autoconservation ovocytaire.

Il convient de freiner ces manipulations qui tendent à corroborer un droit à l'enfant.